

COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS ISSOIRE

INDEMNITE DE CONSEIL ANNEE 2017

Gestion de 360 jours
(voir calcul sur état liquidatif ci-joint)

Montant des dépenses exercice:	2014	39 947 000,00
Montant des dépenses exercice:	2015	39 947 000,00
Montant des dépenses exercice:	2016	39 947 000,00

Total 119 841 000,00 €

Moyenne annuelle **39 947 000,00 €**

Décompte de l'indemnité sur une gestion de 12 mois

3 pour 1000 sur les 7 622,45 premiers euros	22,87
2 pour 1000 sur les 22 867,35 euros suivants	45,73
1,5 pour 1000 sur les 30 489,80 euros suivants	45,73
1 pour 1000 sur les 60 979,61 euros suivants	60,98
0,75 pour 1000 sur les 106 714,31 euros suivants	80,04
0,50 pour 1000 sur les 152 449,02 euros suivants	76,22
0,25 pour 1000 sur les 228 673,53 euros suivants	57,17
0,10 pour 1000 sur toutes les sommes excédant 609 796,07 euros	3 933,72

Total 4 322,47 €

Taux de l'indemnité: 100% (Gestion de 360 jours) soit :

Indemnité de budget :

Certifié exact.

ISSOIRE, le 08/11/2017

Le comptable public,
Bruno FLATRES

ETAT LIQUIDATIF

COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS ISSOIRE

COMPTABLE PAYEUR

Trésorerie d'ISSOIRE
3 BD LEON BLUM
63500 ISSOIRE

Objet de la dépense:

Indemnité de conseil	2017	
Taux de l'indemnité	100%	4 322,47
<hr/>		
Indemnité de confection budget		0,00
Montant brut		4 322,47 €

CRÉANCIER

Bruno FLATRES
Trésorier d'ISSOIRE
11907 00260 40219055452 84
BPMC MASSIF CENTRAL

A précompter:

C.S.G.	2,40%	+	5,10%	318,50
R.D.S.	0,50%			21,23
1% solidarité				43,22
Montant net				3 939,52 €

Indemnité versée au titre de l'année 2017
perçue après service fait sur la base des moyennes N-1 N-2 N-3
Arrêté à la somme de:

Trois mille neuf cent trente-neuf Euros et cinquante-deux Cents

ISSOIRE , le 08/11/2017

Signature et cachet

Pièces justificatives de la dépense :
Délibération du
Joint au mandat n° du
Exercice: